

## République Tunisienne

### Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



#### Appel d'offres national N° 01/2022

#### Désignation d'un Réviseur des Comptes pour la Cité des Sciences à Tunis Exercices 2021-2022-2023

En application du décret 529 de l'année 1987 du 01 avril 1987, la Cité des Sciences à Tunis, établissement public à caractère non administratif lance cet appel d'offres national auprès des experts comptables inscrits à l'ordre des experts comptables de Tunisie pour la désignation d'un réviseur des comptes pour les exercices 2021-2022-2023.

Les soumissionnaires intéressés, selon leur choix, peuvent retirer gratuitement le cahier des charges auprès du bureau d'ordre central au siège de la Cité des Sciences, sise à la Rue de la Cité des Sciences 1082, Tunis pendant les horaires administratifs ou bien en ligne sur le site web de la Cité à l'adresse : [www.cst.rnu.tn/fr/static/openData](http://www.cst.rnu.tn/fr/static/openData) (Rubrique Appels d'Offres et Consultations).

Les offres doivent être parvenir dans une enveloppe extérieure, fermée, scellée, contenant les pièces prescrites à l'article 4 du cahier des charges et porter la mention suivante :

**« A NE PAS OUVRIR »**

**Appel d'offres national N° 01/2022**

**Relatif à la désignation d'un Réviseur des Comptes pour la Cité des Sciences à Tunis  
Exercices 2021-2022-2023**

Les offres doivent être déposées soit au bureau d'ordre central, à l'adresse suivante : la Rue de la Cité des Sciences 1082 Tunis, soit par la poste sous plis recommandées ou encore par rapid-poste et ce au plus tard le 10 mai 2022 à 17h15, le cachet du bureau d'ordre central faisant foi.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une période de 180 jours pouvant être prolongés une seule fois de 90 jours.